



Fondation
de
France

JOINT ACTION
FOR
FARMERS' ORGANISATIONS
IN WEST AFRICA

PROGRAMME
PROMOTION DE L'AGRICULTURE
FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

FICHE CAPI PAFAO#88

AU BURKINA FASO

WARRANTAGE POUR DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ÉQUITABLES



Entretien avec Issoufou Porgo (CPF)

La Confédération paysanne du Faso (CPF) a développé un mécanisme de warrantage - crédit-stockage - des céréales et légumineuses, pour que les producteurs gèrent mieux leurs stocks. Grâce aux bons résultats enregistrés, les acteurs pratiquant le warrantage se sont diversifiés. Depuis 2017, les producteurs d'oignons expérimentent le mécanisme.

Rencontre avec Issoufou Porgo, secrétaire permanent de la CPF.

Dans le cadre d'un projet porté par :



CPF



APME2A



*Comité interprofessionnel de la
filière oignon du Burkina Faso*

Quelles sont les raisons de la mise place du warrantage ?

Le mécanisme de warrantage que nous avons développé répond à une situation à laquelle sont confrontés les producteurs au Burkina Faso en général et nos membres en particulier. Dans leur quête de ressources financières pour satisfaire leurs besoins, les producteurs bradent leur production juste après les récoltes auprès des commerçants, qui les stockent et, plus tard, spéculent sur les prix afin de dégager d'importantes marges.

Par exemple, dans le cas de l'oignon, le pic de l'offre sur le marché s'observe en mars/avril, et pendant cette période le produit est au plus bas de sa valeur marchande. Les producteurs écoulent la quasi-totalité de leurs stocks, et sont donc obligés de recourir aux marchés pour acheter les mêmes produits pour leur autoconsommation, mais à des prix supérieurs à leur pouvoir d'achat. Cette situation les expose à une insécurité alimentaire. Dans ces conditions, le warrantage est un moyen efficace pour améliorer la gestion des stocks des producteurs, tout en leur garantissant des revenus meilleurs.

En quoi consiste concrètement votre mécanisme ?

Dans un premier temps, le groupement candidat met en place en son sein un comité de gestion du warrantage constitué d'environ cinq personnes qui suivront plusieurs cycles de formation. La disponibilité d'une infrastructure de stockage est une condition indispensable et les groupements que nous appuyons se mettent à la recherche de ces infrastructures, avec notre appui. Nous procédons à des travaux de réfection pour répondre aux normes des magasins de stockage. Signalons également l'appui de certains de nos partenaires pour la construction de nouveaux bâtiments.

Une fois les magasins prêts, les stocks sont constitués. Dans le cadre du warrantage avec les céréales, les producteurs indiquent lors du stockage la quantité qu'ils prévoient pour la vente et celle qui servira à leur consommation personnelle. Les agents de l'institution monétaire et financière (IMF) en vérifient l'effectivité et procèdent au montage du dossier de demande de crédit, en tenant compte de la valeur des produits stockés. Le crédit est ensuite décaissé au profit des membres des groupements. Puis, le comité de warrantage et l'IMF (laquelle détient une clé d'accès aux magasins de stockage), organisent de façon périodique, des visites conjointes de suivi. La fréquence des visites est d'un mois pour les céréales et les légumineuses, et de dix à quinze jours pour l'oignon. Le comité de gestion est chargé de suivre l'évolution des prix et de prospecter des clients. Lorsque le comité repère une opportunité, il en informe le groupement qui prend la décision de vendre les produits soit en totalité soit partiellement. Le client règle son achat auprès de l'IMF, qui autorise le déstockage partiel ou total selon le cas.



Magasin de warrantage du village de Biforo © CPF

Les revenus des ventes servent à rembourser le crédit contracté par le groupement ; une partie est allouée aux frais de gestion et de stockage et l'autre est distribuée entre les membres du groupement selon la quantité des stocks faits par chacun.

Quels sont les produits sur lesquels porte le warrantage ?

Le mécanisme de warrantage de la CPF a démarré en 2009 avec les céréales et les légumineuses, notamment le maïs, le petit mil, le sorgho, le riz, le haricot (niébé) et l'arachide. Le maïs prédomine car il représente environ 70 % des stocks constitués pour le warrantage. Depuis 2017, nous avons intégré l'oignon dans le mécanisme avec trois cents producteurs de deux régions (Nord et Centre Ouest) du pays.

Qui sont les différents acteurs qui interviennent dans le mécanisme ?

Les groupements de producteurs désignent en leur sein cinq membres qui constituent le comité de gestion. Celui-ci est chargé du suivi du stock, de la recherche de débouchés et de périodes favorables de déstockage. Dans le cas spécifique de l'oignon, ce comité est appelé Comité d'achat et de commercialisation de l'oignon (Caco).

Le Réseau des caisses populaires du Burkina (RCPB), une IMF fortement décentralisée, dispose d'agences dans nos zones d'intervention. Le RCPB assure la mise en place du crédit auprès des membres des groupements bénéficiaires. Des partenaires techniques, tels que l'Université de Greenwich, nous ont accompagnés dans la définition des normes des produits céréaliers destinés au stockage. Ces normes ont été diffusées auprès de nos bénéficiaires et des affiches sensibilisent les différents acteurs. La Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (Sonagess) collabore à travers la formation de nos membres et des magasiniers sur les conditions et techniques de stockage des céréales et légumineuses pour un suivi plus efficace de la qualité des produits.

Qu'est-ce qui garantit que les produits ne se détériorent pas lors du stockage ?

La qualité fait toute la différence. En effet, nous avons constaté que la mauvaise qualité des produits constitue un facteur de leur détérioration lors du stockage. C'est l'un des problèmes majeurs qui ressort des expériences de warrantage. Par conséquent, nous avons choisi de fonder notre mécanisme sur les produits agroécologiques, sains et durables.



Stockage de produits ®CPF

Aussi, nous avons mis en place un système de sensibilisation et d'encadrement des producteurs d'oignon sur l'agroécologie. Les questions que nous abordons portent sur le choix des semences, les techniques de récolte, de semis et d'arrosage, le travail du sol, les techniques. Concernant les semences, nous leurs recommandons par exemple, de se procurer des semences auprès de semenciers individuels ou des fermes semencières agroécologiques. Quant aux intrants, nous conseillons l'utilisation du compost en lieu et place des engrais chimiques, ce qui permettra au sol de conserver durablement sa texture et sa fertilité. Pour le traitement antiparasitaire, nous recommandons les pesticides biologiques, qui sont des répulsifs et qui n'affectent pas la qualité des produits. Nous proposons aussi le système de rotation des cultures.

En quoi votre mécanisme a-t-il amélioré la mise en marché de produits locaux ?

La possibilité du déstockage progressif étale la disponibilité des produits locaux. Auparavant, le pic de l'offre était enregistré à une période de l'année, ce qui favorisait l'invasion du marché par les produits importés et les spéculations des commerçants au détriment des producteurs et du consommateur. De plus, les premiers résultats positifs du warrantage ont suscité l'accroissement du nombre de producteurs et de superficies emblavées. En effet, les producteurs ont désormais l'assurance de bénéficier de crédits, par le simple stockage de leurs produits, qu'ils pourront bien sûr vendre plus tard à des prix plus avantageux. Dans certains villages, on a constaté l'augmentation des superficies de certaines spéculations comme le maïs uniquement pour le warrantage.

Par ailleurs, les membres des comités et ceux des groupements en général disposent d'un outil d'information sur les marchés qui leur permet de rechercher des débouchés avantageux. En effet, nous avons formé nos bénéficiaires à l'application mobile SimAgri à travers laquelle les utilisateurs émettent des offres et des demandes sur différents produits. Cela permet d'améliorer les flux des produits entre les différents marchés du pays.

Enfin, le mécanisme permet de constituer des stocks importants de produits de qualité. Ce qui facilite également leur écoulement à travers les marchés institutionnels. Grâce au warrantage, nos groupements bénéficiaires ont déjà pu satisfaire, à plusieurs reprises, des demandes de la Sonagess et du Programme alimentaire mondial (Pam).

Le warrantage a-t-il amélioré les revenus des producteurs ?

En dehors des crédits dont bénéficient les membres des groupements, ceux-ci profitent des revenus issus de la vente de leur stock. Plusieurs bénéficiaires les utilisent pendant la saison sèche pour des activités génératrices de revenus, qui leur permettent souvent de rembourser leur crédit. Les membres des comités mis en place par les groupements disposent de compétences en techniques de négociation commerciale pour convenir des prix rémunérateurs avec les clients. Les groupements réalisent ainsi des marges, après défalcation des crédits contractés et des frais de gestion et de stockage. La disponibilité d'un stock de sécurité alimentaire met les producteurs à l'abri des crédits alimentaires contractés auprès des commerçants et des usuriers pendant la période de soudure qui correspond aussi au pic des travaux champêtres.

Quels facteurs ont favorisés la mise en œuvre du warrantage ?

On peut noter l'engagement des membres des groupements à mettre en pratique les conseils prodigués sur les itinéraires de production. Grâce à cela, les produits répondent aux normes et peuvent faire l'objet de stockage pour le warrantage. À la réfection et à la construction de bâtiments avec l'appui des partenaires techniques et financiers, s'ajoute la mise à disposition de magasins de stockage par les groupements et certains particuliers (membres des groupements).

L'accompagnement du RCPB a été un facteur important pour la mise en œuvre du mécanisme. D'une part, cette IMF, très engagée sur le financement agricole, a facilité les négociations des

crédits. D'autre part, elle est très décentralisée et dispose de caisses ou guichets dans plusieurs localités où nous intervenons et où sont situés les magasins.

Quels obstacles avez-vous rencontrés ?

Sans magasins de stockage, il n'est pas possible de faire du warrantage. Voilà la première contrainte que nous avons relevée et qui a guidé notre quête de partenaires techniques et financiers, ainsi que nos actions de sensibilisation auprès des groupements.



Magasin de warrantage de céréales à Lopohin ©CPF

Ensuite vient la réticence des IMF pour le financement agricole. Ces dernières, en raison de la fragilité des activités agricoles, sont très peu orientées vers l'octroi de crédits aux producteurs agricoles. À cela s'ajoute leur faible présence dans les zones rurales. Or le suivi régulier du stock demande que l'IMF dispose d'une agence ou d'un guichet dans la localité où le magasin de stockage était situé, afin de faciliter les formalités administratives.

Existe-t-il un travail de capitalisation au sein de votre organisation ?

Nous ne pouvons pas parler précisément de capitalisation mais des travaux ont été réalisés grâce au warrantage. Nous avons encadré des étudiants qui ont analysé entre autres les résultats atteints par la CFP à travers ce mécanisme au niveau de certaines localités. Les principaux produits sont les mémoires de fin d'études de Master de ces étudiants. Nous n'avons pas encore entrepris de valorisation pour ces différents documents. Il serait pourtant intéressant d'en extraire des fiches de synthèse présentant nos résultats dans les zones.

Votre mécanisme peut-il changer d'échelle ? Quel serait l'horizon souhaité ?

Le mécanisme peut très bien changer d'échelle et atteindre un niveau de reprise par les politiques publiques avec une couverture nationale. Pour cela, il serait indispensable d'œuvrer à développer le financement agricole avec des produits adaptés et accessibles aux producteurs. Au préalable, il faudrait s'assurer de la disponibilité de magasins de stockage. Cela pourrait se faire au travers d'un projet de réalisation d'infrastructures de stockage dans les zones de production agricole. Enfin, un accent particulier devra être mis sur la formation des producteurs pour la conservation des produits de qualité.

Propos recueillis en février 2018 par Yvon Saroumi (Inter-réseaux) et édités par Murielle N'Dah (CFSI)

Le projet fait l'objet d'un financement de la part du programme **Joint Action for Farmers' Organisations in West Africa - Jafowa** (www.nef-europe.org/jafowa).

La capitalisation de l'expérience a été réalisée dans le cadre d'une collaboration avec le programme **Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao)**, porté par la Fondation de France et le CFSI. Ce programme bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Seed Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.



FONDATION JM.BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France

